

	DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	
2021		

MAIRIE DE CHAMBRAY-LÈS-TOURS

Equivalent temps plein	Métier
1 ETP	Directeur/trice de l'aménagement et de l'urbanisme

Au sein de la Métropole Tours Val de Loire, Chambray-lès-Tours est une commune de 12.000 habitants et 11.000 emplois avec de nombreux enjeux de développement urbain liés notamment à l'arrivée du tramway en 2025, à la requalification de l'entrée de Ville au niveau de la Porte des Arts, aux enjeux de renouvellement de la Vrillonnerie, plus grande zone commerciale de la région, à la restructuration du CHRU, à l'extension du Pôle santé Vinci, aux enjeux de mobilités liés à l'autoroute A10 et de la ligne LGV ainsi qu'au développement de l'habitat le long de la ligne de tramway et sur l'écoquartier de la Guignardière.

Dans ce contexte, la ville recherche un-e directeur/trice de l'aménagement et de l'urbanisme. En lien avec le Maire et les élus référents, vous participerez à la définition de la politique de développement urbain et d'aménagement de Chambray-lès-Tours et piloterez l'ensemble des moyens nécessaire à sa mise en œuvre en garantissant la cohérence des projets. Doté de connaissances des enjeux urbains et de solides compétences en organisation du travail, vous dirigerez une équipe 4 personnes en assurant en particulier les missions suivantes :

Fonctions :

- 1 : Organiser l'activité du service
- 2 : Elaborer, coordonner et superviser les projets et opérations d'aménagement urbain
- 3 : Organiser et participer à l'instruction des autorisations d'urbanisme

Principales activités :

- **Organiser l'activité du service**
 - Activité 1 : Organiser, suivre et évaluer l'ensemble des tâches et missions du service
 - Activité 2 : Mettre en œuvre la dématérialisation des ADS
- **Elaborer, coordonner et mettre en œuvre les projets et opérations d'aménagement urbain**
 - Activité 1 : Piloter et mettre en œuvre les opérations d'aménagement en cours
 - Activité 2 : Accompagner les maîtrises d'ouvrages privés en vue de garantir une bonne insertion des projets dans la ville
 - Activité 3 : Piloter les études urbaines
 - Activité 4 : Contribuer à la définition et à la mise en œuvre de politique foncière de la ville
 - Activité 5 : Assurer le suivi et les évolutions des documents d'urbanisme de la commune et participer à l'élaboration du PLU métropolitain
- **Organiser et participer à l'instruction des autorisations d'urbanisme**
 - Activité 1 : Informer et accompagner les porteurs de projets
 - Activité 2 : Planifier, suivre, contrôler l'instruction administrative et technique des dossiers
 - Activité 3 : Instruire des autorisations d'urbanisme
 - Activité 4 : Assurer une veille juridique et le suivi du contentieux

 2021	DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	
--	--	--

Cadre d'emploi : Ingénieur ou attaché

Formation et expérience : BAC+5 et/ou expérience significative en matière d'aménagement et urbanisme

Temps de travail et cycle de travail : Temps plein

Rémunération : Grille indiciaire ingénieur ou attaché

Rattachement hiérarchique : Coordinatrice du Pôle Aménagement du territoire et proximité

Pour tout complément d'information, contacter :

- Elodie BARBEAU, coordonnatrice du Pôle Aménagement du territoire, au 02 47 48 45 90
- Séverine AUDOUYS, DRH, au 02 47 48 45 21